

PLANTES MEDICINALES :

- Construction d'un hangar pour séchage de plantes médicinales :
Un acompte a été versé au Centre de Médecine traditionnelle de Buta en préparation à cette action. Le financement de cette construction de 70 m2 sera fait en grande partie par l'utilisation des sommes disponibles sur le compte de la CSF au Burundi.

Pour mémoire :

La totalité des dons versés par les adhérents et les bienfaiteurs est utilisée pour les projets de Marie Reine de la Paix au Burundi.

Les moyens logistiques nécessaires ont été financés par les actions propres de l'association.

Nous rappelons que les déplacements au Burundi sont supportés intégralement et personnellement par les adhérents bénévoles qui s'y rendent.